

Liberté Égalité Fraternité

DEC 3

Réf N° DEC3/XIII/23/174 Affaire suivie par : Pascale Amblard

Tél: 04 76 74 75 68

Mél: pascale.amblard@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble 7, place Bir-Hakeim CS 81065 38021 Grenoble Cedex 1

ARRÊTÉ

N° DEC3/XIII/23/174 du 12 avril 2023

Vu l'article L122-2 du code de l'éducation,

vu le décret n° 2017-791 du 5 mai 2017 relatif au certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire,

vu l'arrêté ministériel du 5 mai 2017 relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire,

vu l'arrêté n°DEC3/XIII/22/339 du 13 septembre 2022 relatif à l'ouverture d'une session d'examen en vu de l'obtention du certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire – session 2023.

Article 1 : Le jury académique de la certification de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire est composé comme suit pour la session 2023 :

Madame CARLUCCI Cinzia	Inspectrice d'académie – inspectrice	Présidente de jury
madamo o/ ((Looo) onizia	pédagogique régionale	. residente de jary
Madame GEOFFRAY Ghislaine	Inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale	Présidente de jury
Monsieur GUIRAL Vincent	Inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional	Membre interrogateur
Madame PICARD Sandrine	Inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale	Membre interrogateur
Monsieur BADEROT-JACQUES Stéphane	Inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional	Membre interrogateur
Madame DEPARIS Anne	Proviseure adjointe LPO Louise Michel - Grenoble	Membre interrogateur
Monsieur DI SANTO Fabrice	Inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional	Membre interrogateur
Madame LE MERCIER Ingrid	Proviseure adjointe LPO Louise Michel - Grenoble	Membre interrogateur
Monsieur BENTALEB Abdel	Inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional	Membre interrogateur
Monsieur SERGI Joseph	Proviseur Lycée Mounier - Grenoble	Membre interrogateur
Monsieur MARTIN Christophe	Inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional	Membre interrogateur
Madame HERVE Laurence	Principale adjointe Collège Belledonne – Villard-Bonnot	Membre interrogateur
Monsieur MANUELLI Patrick	Principal Collège Morestel	Membre interrogateur
Madame BIANQUIS Anahita	Proviseure LPO Gabriel Faure - Tournon	Membre interrogateur
Madame PRUDENT Laura	Inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale	Membre interrogateur
Madame STATARI Laëtitia	Inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale	Membre interrogateur
Madame ESTEVE Marlène	Inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale	Membre interrogateur

Madame MERON Nathalie	Inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale	Membre interrogateur
Madame MALEK Sylvie	Inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale	Membre interrogateur
Madame FOROT Ariane	Inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale	Membre interrogateur
Madame SARAIS Gwenola	Inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale	Membre interrogateur
Monsieur MIQUET Olivier	Principal Collège La combe de Savoie - Albertville	Membre interrogateur

Article 2 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

La rectrice de l'académie

Pour la Rectrice et par délégation La secrétaire générale adjointe

Hélène Insel

Céline HAGOPIAN